

*belli* qui s'agitent doucement autour de sa tête, symbole de la vigilance continuelle du pape sur toute l'Eglise. Les employés laïques de la cour pontificale se pressent autour du pape et au moment où, tournant à angle droit, la *sedes gestatoria* entre dans la Vaticane, les trompettes d'argent, placées à une hauteur de 30 mètres au-dessus de la foule, jouent la célèbre marche de Silveri.

A ce moment, le coup d'œil que présentait la basilique était féérique. Plus de 14,000 cierges courant le long des corniches, descendant en festons à la retombée des arcs, et 500 lampes électriques éclairant le fond de l'abside, paraissaient, dans l'immensité du vaisseau, comme des points lumineux placés à une hauteur que l'œil ne pouvait mesurer, comme des étoiles d'or se détachant sur un ciel d'argent.

Le pape s'étant assis sur son trône dressé à l'autel de la Chaire, la cérémonie proprement dite de canonisation commença. Elle se compose encore de trois parties.

La demande de la canonisation, faite par trois fois : *instanter, instantius, instantissime*, — par le cardinal procureur et les avocats consistoriaux. Chaque instance est accompagnée d'une réponse et d'une prière. La première fois, ce sont les *Litanies des saints* ; la seconde le *Miserere* et le *Veni creator*, chantés mi-partie par les chœurs et par la foule.

Après la troisième instance, tout le monde se lève ; seul le pape reste assis, et prononce la formule de canonisation. La voix du pape bien que forte ne pouvait se faire entendre dans la basilique ; mais on se rendait compte de la gravité de l'acte qui s'accomplissait, et le silence religieux qui accueillait les paroles pontificales, l'émotion qui vous saisissait au cœur, faisaient presque comprendre ce que l'on ne pouvait entendre.

La canonisation faite, il restait à en dresser les actes. A cet effet, le cardinal procureur, après avoir remercié le pape, demanda que les notaires apostoliques donnassent le témoignage authentique de ce qui venait d'être solennellement décrété. Puis on rendit grâce à Dieu par le chant du *Te Deum*, que suivit le *Confiteor* et la bénédiction pontificale.

Après la canonisation proprement dite, vient la messe qui, selon le rite, devait être chantée par le Souverain-Pontife ; mais son médecin n'a pas voulu qu'il s'exposât, à son âge, à une aussi grande fatigue. C'est le cardinal Oreglia, doyen du Sacré Collège qui l'a chantée